



Améliorer le développement de la petite enfance grâce aux services de santé pendant la pandémie de COVID-19 et par la suite

La fenêtre temporelle durant laquelle il est possible d'optimiser la santé et le développement de l'enfant en bas âge est étroite : jusqu'à l'âge de trois ans, le cerveau se développe plus vite qu'à n'importe quel autre moment, créant les composantes de base qui façonneront la santé, l'éducation, le bien-être et la productivité d'un individu tout au long de sa vie. Les besoins de la petite enfance ne peuvent attendre, même en cette période de crise mondiale. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin des gouvernements, des communautés et des partenaires pour renforcer les systèmes de santé, offrir une protection et un soutien adéquats aux agents de santé à tous les niveaux, et permettre aux parents et aux personnes qui s'occupent d'enfants de dispenser à leurs tout-petits des soins attentifs.



La pandémie de COVID-19 fait peser une lourde charge sur les parents et les aidants, en compromettant leur capacité à prodiguer aux enfants en bas âge des soins attentifs dans un environnement sûr et sécurisé, notamment l'accès aux soins de santé, la vaccination, la nutrition, les possibilités d'apprentissage précoce et les interactions bienveillantes, stimulantes sur le plan du développement et procurant aux jeunes enfants un soutien affectif.

Les systèmes de santé sont également mis à rude épreuve, redirigeant des ressources limitées vers la riposte à la pandémie. Les données des épidémies passées ont montré que lorsque les ressources sont redirigées ailleurs, les services de santé de routine destinés aux femmes enceintes et aux enfants sont perturbés ou interrompus, affectant alors de manière disproportionnée les plus vulnérables et ceux qui sont les plus laissés de côté. Le dépistage et le traitement de la malnutrition chez la mère et l'enfant diminuent, tout comme les comportements de recours aux soins.

Bien que peu d'enfants soient morts du virus, les données des épidémies passées laissent fortement penser qu'ils seront parmi ses plus nombreuses victimes.

Cette crise menace de réduire à néant les gains durement acquis pour le développement de la petite enfance, hypothéquant encore davantage la santé et l'avenir de centaines de millions d'enfants. Par exemple, selon une modélisation récente, l'affaiblissement des systèmes de santé et la diminution de l'utilisation des services pourraient conduire à la situation dramatique suivante :

- 1 157 000 décès d'enfants supplémentaires et 56 700 décès maternels supplémentaires dans 118 pays à revenu faible ou intermédiaire¹ ; et
- plus de cinq millions d'enfants supplémentaires souffrant de malnutrition sévère, soit près de 40 % de plus que les chiffres actuels dans 24 pays en situation de crise humanitaire.²

La santé, le développement et le plein potentiel de millions d'enfants à travers le monde sont en jeu. Les enfants vulnérables, notamment les enfants souffrant de handicaps, les enfants malades et les familles touchées par le VIH ou vivant dans des situations de conflit ou de crise humanitaire, sont les plus exposés.

« Les enfants confrontés à une privation aiguë de nutrition, de protection ou de stimulation, ou longuement exposés à un stress toxique, pendant la période critique qu'est celle du développement de la petite enfance, risquent de connaître des difficultés tout au long de leur vie ».

António Guterres,
 Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

¹ https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3576549

² <https://www.wvi.org/publications/report/coronavirus-health-crisis/covid-19-aftershocks-secondary-impacts-threaten-more>

Il est impératif que les budgets nationaux alloués à la santé et à la nutrition des femmes et des enfants ne soient pas réaffectés et restent une priorité pendant la pandémie de COVID-19. Dans le cadre des efforts de relèvement, il est essentiel de continuer à investir dans le renforcement des systèmes de santé et l'élargissement des soins de santé primaires. Des systèmes de santé solides permettent aux agents de santé à tous les niveaux d'être protégés, informés et dotés des moyens dont ils ont besoin pour aider les parents et les personnes s'occupant d'enfants à dispenser aux tout-petits des soins attentifs. Des systèmes de santé solides constituent les bases d'un engagement qui favorisera la santé et le développement des enfants, leur réussite scolaire, leur productivité économique et leur résilience.

Les gouvernements, les communautés et les partenaires doivent collaborer avec et via le système de santé de chaque pays en vue de :

1

Faire en sorte que toutes les femmes enceintes aient accès en temps utile à des soins respectueux et de qualité avant, pendant et après l'accouchement :

- en renouvelant et en augmentant les ressources humaines et financières consacrées aux services axés sur la santé et la nutrition de la mère et du nouveau-né ;
- en faisant mieux connaître les mesures mises en place pour assurer la sécurité des services de santé maternelle pendant la pandémie de COVID-19 ; et
- en aidant toutes les nouvelles mères, y compris celles testées positives pour la COVID-19, à allaiter en toute sécurité, à pratiquer le contact peau à peau et à passer du temps avec leur bébé dans la même chambre.

2

Veiller à ce que tous les enfants aient en permanence accès à des services de soins de santé primaires essentiels et de nutrition de qualité :

- en réduisant au minimum les interruptions des services de santé essentiels (par exemple, vaccination, traitement des maladies, conseils en matière de nutrition, ainsi que dépistage et traitement de la malnutrition, des retards de développement et des handicaps) ;
- en mobilisant et en soutenant les agents de santé communautaires pour qu'ils puissent fournir des services en toute sécurité dans les communautés, à l'aide de plateformes numériques et en ligne (par exemple, la télésanté) chaque fois que cela est possible ; et
- en évaluant régulièrement la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations très vulnérables, et en renforçant les liens entre la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement, et les services de protection de l'enfance.

3

Aider les parents et les autres personnes s'occupant d'enfants à prendre soin de leur propre bien-être physique et mental, pour qu'ils soient mieux à même de veiller sur leurs tout-petits et de leur dispenser des soins attentifs :

- en mettant en place des mécanismes de protection sociale dès maintenant et pendant la phase de relèvement de l'épidémie de COVID-19, afin de répondre aux besoins fondamentaux et d'alléger le stress lié aux difficultés économiques, en suivant des principes d'équité pour identifier et soutenir les plus vulnérables ;
- en permettant à tous ceux qui en ont besoin d'accéder à des services de santé mentale et de soutien psychosocial ; et
- en proposant aux parents et aux aidants des jeux et des activités ludiques adaptés à l'âge des enfants afin de réduire l'anxiété, de promouvoir les interactions positives entre parents et enfants et de favoriser l'apprentissage précoce.



4

Permettre aux agents de santé de détecter et d'intervenir en toute sécurité face à des signes de stress, d'isolement et de santé mentale défaillante chez les parents, les aidants et les enfants :

- en fournissant aux agents de santé, y compris les agents de santé communautaires, les équipements de protection individuelle, le soutien psychosocial et la formation nécessaires au maintien de la continuité des services ;
- en veillant à ce que les agents de santé soient formés et reçoivent l'appui nécessaire pour fournir des informations sur les services de protection sociale pertinents et pour orienter les personnes susceptibles d'en avoir besoin vers ces services ;
- en apprenant aux agents de santé à reconnaître les besoins particuliers des enfants et des familles vivant avec des handicaps et d'autres groupes vulnérables, et à y répondre comme il convient.

5

Développer et améliorer les mécanismes du système de santé visant à garantir la protection et la sécurité des enfants et des personnes qui prennent soin d'eux :

- en intégrant, dans le cadre des services de santé de routine, des mécanismes permettant d'identifier les signes de violence exercée par un partenaire intime et de violence à l'encontre des enfants, ainsi que les signes d'exploitation, de négligence et de maltraitance, et d'y apporter une réponse ;
- en donnant la priorité aux mesures de protection de l'enfance capables de repérer et d'atteindre les enfants à risque, et en renforçant les systèmes d'orientation-recours entre les services de santé et les services de protection sociale ; et
- en préservant la santé et la sécurité dans les structures de garde d'enfants.

Cette déclaration a été élaborée par le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) en collaboration avec :

Fondation Bernard van Leer
Fondation Conrad N. Hilton
Réseau d'Action pour le Développement de la Petite Enfance (ECDAN)
Early Opportunities LLC
GAVI, l'Alliance du Vaccin
PATH
Promundo
Save the Children
Le Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN)
UNICEF
Le Groupe de la Banque Mondiale
Organisation Mondiale de la Santé
Vision Mondiale Internationale



POUR PLUS D'INFORMATIONS

nurturing-care.org
[#NurturingCare](https://twitter.com/NurturingCare)
[@NurturingCare](https://www.instagram.com/NurturingCare)